Gouvernement du Québec

Décret 1597-2024, 6 novembre 2024

CONCERNANT la nomination de madame Cathy Fortin comme juge de paix magistrat de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Cathy Fortin, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 161 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de paix magistrat de la Cour du Québec, pour exercer les attributions prévues à l'article 173 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, avec résidence à Québec ou dans le voisinage immédiat;

QUE cette juge de paix magistrat ait compétence sur tout le territoire du Québec, quel que soit le lieu où elle peut être assignée à exercer ses fonctions par le juge en chef de la Cour du Québec;

QUE cette nomination entre en vigueur le 7 novembre 2024.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84434

© Éditeur officiel du Québec, 2024